



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations familiales

Question écrite n° 94483

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur les difficultés rencontrées par l'association le CLER Amour et famille dont la subvention d'État vient d'être fortement réduite. Cette association reconnue d'utilité publique dont les activités de conseils sont orientées principalement vers l'aide aux familles et aux jeunes risque d'être mise en péril par manque de moyens. Aussi, il lui demande de bien vouloir revoir la dotation attribuée à cette association afin de l'aider à assurer pleinement ses missions de conseils et d'information auprès des familles.

Texte de la réponse

L'État, qui a engagé un partenariat actif avec l'association Cler Amour et Famille, soutient les activités de celle-ci en lui accordant une subvention annuelle. Cette association a fait l'objet d'un effort particulier en 2011 dans un contexte budgétaire pourtant très contraint. En effet, Cler Amour et Famille a reçu une subvention d'un montant de 2 000 euros, contre 15 000 euros versés en 2010. Au-delà de cet engagement financier, la direction générale de la cohésion sociale, consciente de l'importance du rôle des conseillers conjugaux et familiaux et du travail effectué par ceux-ci, a engagé un important travail de modernisation des textes relatifs au conseil conjugal et familial avec l'appui de l'ensemble des professionnels du secteur. Un arrêté en date du 3 décembre 2010 relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial est déjà venu concrétiser cette démarche. Ce travail d'actualisation de l'ensemble des textes relatifs au conseil conjugal et familial se poursuit.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94483

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2010, page 13101

Réponse publiée le : 10 janvier 2012, page 300